

UN DE **PROCHES**
A **DES TROUBLES**
PSYCHIQUES ?
L'UNAFAM
PEUT **AIDER**
VOUS

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2017
UNAFAM 94

UNAFAM du Val de Marne - 9, rue Viet 94000 CRETEIL
Tel. Administratif : 01 41 78 36 91 / Tel. Accueil familles : 01 41 78 36 90
Mail : 94@unafam.org / Site : www.unafam94.org

SOMMAIRE

LE FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION

- I – L'ORGANISATION 4
- II – LES RELATIONS AVEC L'UNAFAM REGIONALE ET NATIONALE 4

L'AIDE DIRECTE AUX PROCHES DE MALADES PSYCHIQUES

- I – L'ACCUEIL INDIVIDUEL 5
 - 1. L'équipe d'accueil
 - 2. Les personnes reçues du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017
 - 3. Les proches souffrant de troubles psychiques
 - 4. Les troubles psychiques
 - 5. Les soins
 - 6. Le lieu de vie avant et après l'apparition des troubles
 - 7. Les protections juridiques
 - 8. Les activités professionnelles
 - 9. Les loisirs
 - 10. Les ressources financières
 - 11. Le lien avec l'UNAFAM
- II – LE SOUTIEN COLLECTIF 11
 - 1. Les groupes de parole
 - 2. Les formations
 - 3. Les rencontres conviviales

LES PARTENARIATS ET LES REPRESENTATIONS

- I – LES ACTIONS DANS LE DOMAINE SANITAIRE 13
- II – LES ACTIONS DANS LE DOMAINE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL 13
- III – LES ACTIONS MUNICIPALES 17
- IV – LES ACTIONS TRANSVERSALES 20

LA COMMUNICATION ET LA DESTIGMATISATION

LE FONCTIONNEMENT DE LA DÉLÉGATION

I – L'ORGANISATION

Au 31 décembre 2017, la délégation du Val de Marne comptait **385 adhérents** et **50 bénévoles actifs**. Il est à noter que **5 nouveaux bénévoles** nous ont rejoints cette année. Ce renouvellement et l'augmentation du nombre de bénévoles est essentiel pour permettre à la délégation de continuer ses actions dans le Val-de-Marne.

Ce sont donc au moins **7880 heures de bénévolat** qui ont été assurées par les bénévoles de la délégation UNAFAM 94.

Pour permettre son fonctionnement, la délégation s'appuie sur :

a) Le bureau restreint

Il réunit les bénévoles ayant une fonction décisionnelle (co-présidents, représentants dans les différentes structures et les communes, responsables de groupes de travail, etc.). La délégation est dirigée par **trois co-délégués départementaux** : Françoise DUHEM, Daniel CHATELAIN et Jean-Marie BONS.

b) Le bureau élargi

Réunissant tous les bénévoles de la délégation, il permet de décider des actions à développer au cours de l'année et de présenter de nouveaux projets. **En 2017, le bureau élargi s'est réuni à 3 reprises.**

c) Les actions de la chargée de mission

Stéphanie AVALLE, **chargée de mission, psychologue clinicienne de formation**, a comme mission de **soutenir et de coordonner les actions des bénévoles** : aide aux familles, veille au bon fonctionnement de la délégation, représentations auprès de différents partenaires, développement de partenariats et de la communication. Elle est également en charge de la formation continue des accueillants, du développement des actions de sensibilisation pour les professionnels et le grand public, de la coordination des groupes de parole et du soutien à la mise en place de nouveaux projets.

II – LES RELATIONS AVEC L'UNAFAM REGIONALE ET NATIONALE

a) Les actions régionales

La délégation du Val-de-Marne participe régulièrement à des actions régionales comme :

- les réunions UNAFAM des **délégués Ile-de-France**,
- les rencontres des **animateurs des ateliers Prospect Familles** (p. 12),
- le comité de pilotage des **journées d'échange régionales** des bénévoles accueillants Ile-de-France,
- l'ouverture à tous les adhérents Ile-de-France de ses **permanences juridiques** (p.5), du **groupe Parents de Jeunes Adultes** et des **Rencontres Frères et Sœurs et Fils et Filles** (p. 12).

b) Les actions nationales

De même, les bénévoles UNAFAM 94 sont impliqués dans des actions nationales :

- les réunions des délégués départementaux et régionaux,
- les **Semaines d'Information sur la Santé Mentale** (p.22),
- la participation au rallye **Psycyclette** (p. 22).

Répertoire national des structures

Jean-Marie BONS, bénévole UNAFAM 94, pilote le groupe de travail national dédié au « *Répertoire des structures sociales, médico-sociales et d'entraide, spécialisées dans le handicap psychique* ».

Ce répertoire, élaboré à partir d'enquêtes réalisées auprès des délégations, est publié sur le site Internet www.unafam.org et mis à jour régulièrement.

L'AIDE DIRECTE AUX PROCHES DE MALADES PSYCHIQUES

L'UNAFAM apporte une aide directe à toute personne dont un proche souffre de troubles psychiques. Il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour être reçu. Les bénévoles **écoutent, informent, accompagnent dans la durée les familles, et veillent à la défense de leurs droits et de ceux de leur proche.**

C'est donc à partir de leur expérience et de leur vécu de la maladie psychique de leur proche que les bénévoles de l'UNAFAM 94 offrent un véritable **service public**. L'entraide de pairs à pairs fait la singularité de l'UNAFAM et fonde son action depuis 1963, reconnue d'utilité publique depuis 50 ans.

L'aide aux familles se décline sous deux formes, qui seront détaillées ci après :

- l'accueil en entretien individuel,
- l'aide collective (Groupes de parole, Ateliers d'Entraide Prospect Familles, Formations « Troubles psychiques » et rencontres conviviales).

I – L'ACCUEIL INDIVIDUEL

1. L'équipe d'accueil

a) Le fonctionnement

21 personnes composent l'équipe d'accueil.

Chaque entretien individuel est toujours réalisé par deux accueillants. **Une première prise de contact par téléphone ou par mail permet de prendre rendez-vous pour un entretien.** Les accueils ont lieu :

- ✓ à **Créteil** dans les locaux de la délégation, les lundis, mercredis et vendredis après-midi,
- ✓ à la Maison du Citoyen de **Fontenay-sous-Bois**, uniquement sur rendez-vous,
- ✓ à **Sucy-en-Brie**, le 2^{ème} jeudi du mois, de 17h à 18h30, à la Maison du Rond d'Or,
- ✓ à l'Hôpital Paul Guiraud-**Villejuif**, le mercredi après-midi,
- ✓ à l'Hôpital Les Murets de **La Queue-en-Brie**, uniquement sur rendez-vous.

Les accueillants et la chargée de mission, se réunissent une demi-journée chaque mois pour :

- se transmettre des **informations générales** sur la vie de l'association et les partenariats,
- échanger sur les difficultés et les **bonnes pratiques** liées à l'accueil des familles,
- mettre à jour la **documentation** utile à l'accueil.

Afin d'améliorer les réponses données aux familles, les accueillantes :

- partagent des temps d'échange réguliers avec nos représentants dans les différentes structures départementales (MDPH, UDAF, CDU, Conseils de surveillance des hôpitaux, ...),
- participent à des rencontres avec des partenaires externes à l'association (secteurs de psychiatrie, structures médico-sociales, services municipaux, CLIC...),
- assurent également pour certaines des fonctions de représentation dans ces structures.

b) La formation des accueillants

Outre les réunions mensuelles, les accueillants ont pu participer à **des formations organisées par l'UNAFAM national (Formation Initiale et Formation Accueil)** dans le but de mieux connaître l'UNAFAM, l'organisation sanitaire et sociale et d'être formé aux techniques d'entretien. Ces formations sont indispensables pour la qualité de l'accueil.

18 bénévoles effectuant cette mission d'accueil à l'UNAFAM 94 ont suivi cette formation.

De même, les accueillants ont accès à **une bibliothèque de littérature et de documentations**, et disposent de classeurs individuels, répertoriant les coordonnées des principales structures du département et d'Ile-de-France.

2. Les personnes reçues du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

	2014	2015	2016	2017
Nombre d'entretiens en face-à-face	146	130	124	154
Nombre d'entretiens téléphoniques	467	340	412	392
Nombre d'appels sur répondeur	-	298	252	419
Nombre de courriers et mails de demande d'aide	146	147	157	215

Les appels reçus sur le répondeur représentent à la fois les appels en absence, mais aussi les messages que nous laissent les familles et que nous recontactons systématiquement.

Nous avons choisi d'exploiter ensemble les données des familles reçues lors des accueils « classiques » et des **permanences juridiques**, car les familles viennent en très grande majorité à l'un puis à l'autre.

Nous pouvons néanmoins préciser que les deux bénévoles (l'une responsable d'association tutélaire, l'autre Magistrat, toutes deux à la retraite) ont effectué **16 accueils « juridiques »** en 2017.

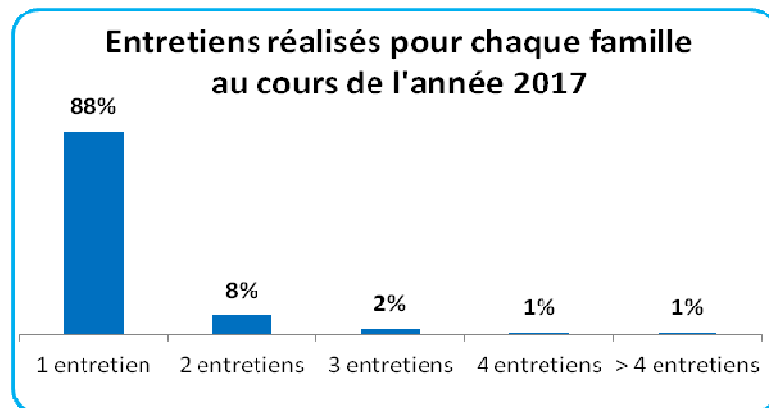
Les appels téléphoniques provenaient d'habitants du Val-de-Marne répartis dans **38 communes différentes** sur les 47 que compte le département mais aussi de toute la France.

Cette forme d'entretien permet de donner des réponses aux familles qui ne souhaitent ou ne peuvent pas se déplacer.

Nous notons également que **11%** des rendez-vous d'accueils pris sont **annulés** au dernier moment ou ne sont **pas assumés par les familles**. Ce sont autant d'entretiens dont d'autres familles ne peuvent pas bénéficier. Néanmoins, ce chiffre a diminué de moitié par rapport à 2016. En effet, nous avons mis en place un système de rappel du rendez-vous quelques jours avant la date, afin de pouvoir le confirmer.

Les statistiques suivantes ont été élaborées d'après les renseignements donnés par les familles reçues lors d'un entretien sur place.

a) Nombre d'entretiens réalisés pour chaque famille



Certaines familles nous sollicitent pour un accompagnement individuel dans la durée. Ainsi, **30 personnes reçues cette année l'avaient été les années précédentes**.

De même, **12%** des personnes que nous avons reçues l'ont été à plusieurs reprises en 2017.

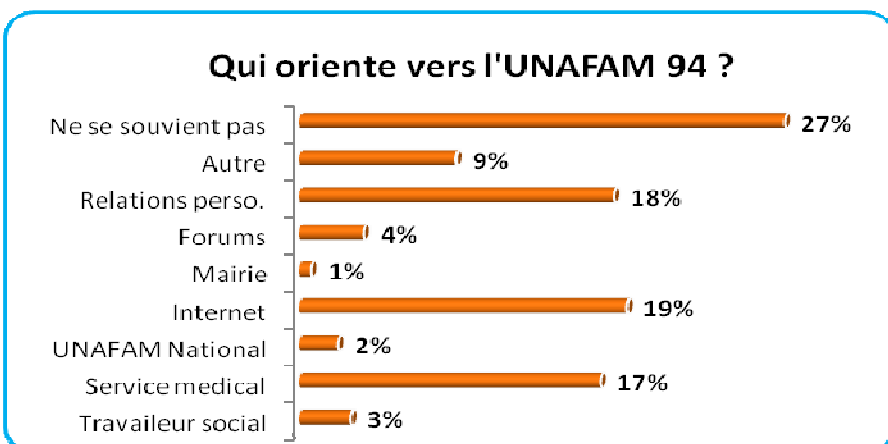
En effet, il nous est parfois nécessaire de rencontrer plusieurs fois ces proches, afin de les aider dans leurs démarches administratives (aide au montage du dossier MDPH, recherche de structures) mais aussi pour leur apporter une écoute dans des périodes très difficiles.

b) Qui oriente les personnes vers l'UNAFAM 94 ?

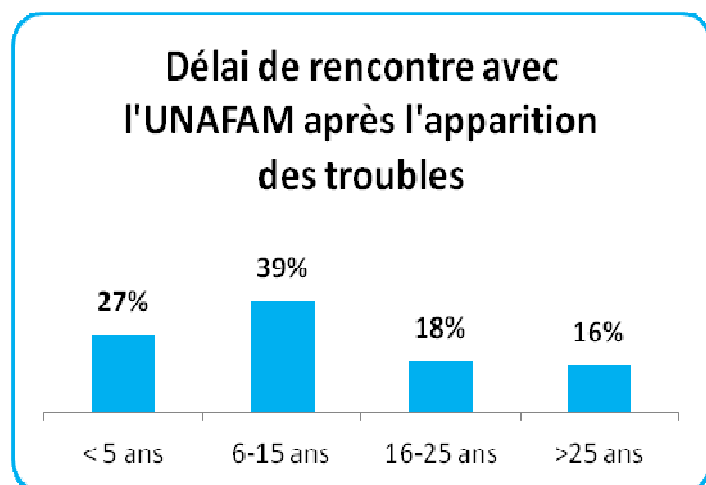
En 2017, **19%** des familles reçues ont obtenu nos coordonnées grâce à **Internet**.

C'est également grâce à l'orientation des **services médicaux (17%)** que les familles peuvent nous rencontrer et trouver un lieu qui leur est destiné.

De plus, les familles ont souvent connaissance de l'UNAFAM à travers leurs **relations personnelles** (familles, amis, collègues, voisins) : **18%**



c) Quel délai pour rencontrer l'UNAFAM après le début de la maladie ?



27% des familles nous contactent dans les **5 années** qui suivent l'apparition de la maladie.

Mais **39%** des proches nous rencontrent **entre 6 et 15 ans** après le début des troubles, voire après **plus de 25 ans** pour certains (**18%**).

Contacté l'UNAFAM, c'est commencer à reconnaître que son proche souffre de troubles psychiques et que l'on peut avoir besoin d'aide et d'écoute.

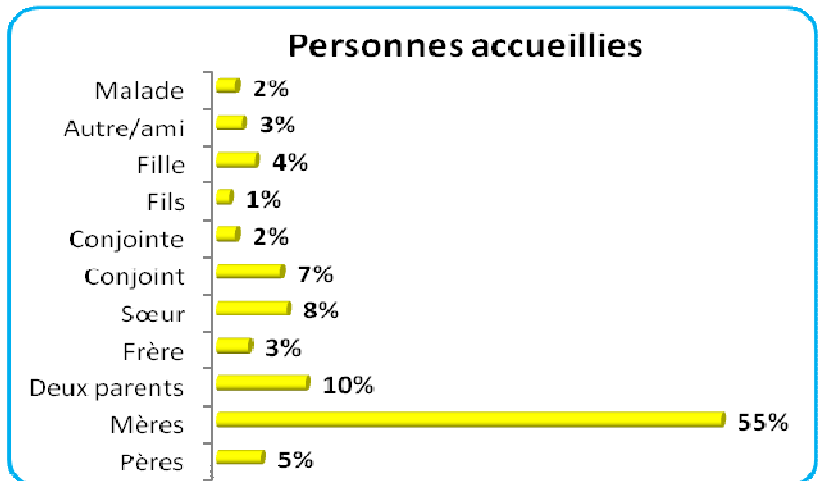
Ces chiffres nous indiquent également que l'UNAFAM reste encore trop peu connue du grand public et qu'il nous faut continuer à développer nos actions de communication, notamment auprès des services de pédopsychiatrie et des structures pour adolescents, afin que les familles puissent être soutenues dès le début des troubles.

d) Qui nous sollicite dans l'entourage de la personne malade ?

70% des personnes reçues sont des parents, notamment une très grande majorité de **mères** venant seules (**55%**).

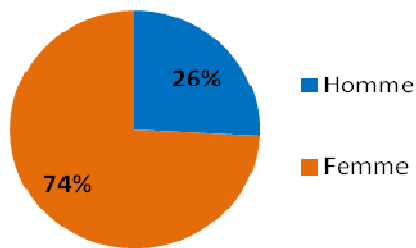
Les autres membres de la famille n'identifient donc pas l'UNAFAM comme un lieu ressource pour eux et/ou ne s'autorisent pas à demander de l'aide.

Les « enfants » nous sollicitent néanmoins de plus en plus (3% en 2016, **5%** en 2017), face à la problématique de leur parent malade psychique vieillissant.



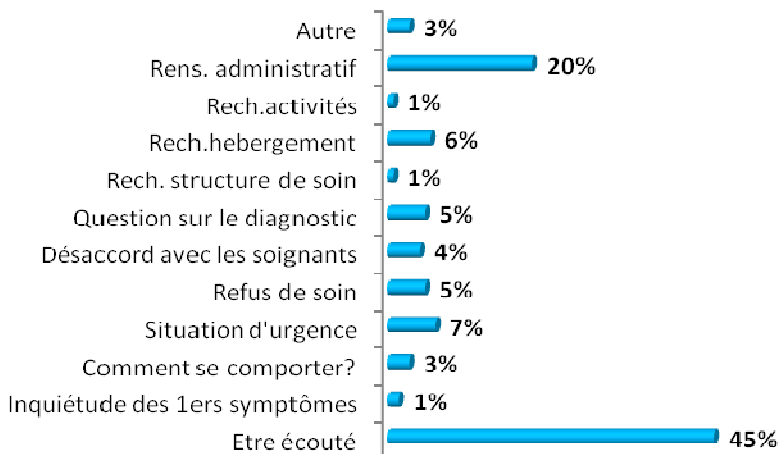
Plus généralement, les femmes constituent près des trois quarts des personnes que nous recevons.

Sexe de la personne reçue



e) Pour quelle raison les familles sollicitent un rendez-vous ?

La demande



Nous avons recensé ce que les familles désignent comme étant leur principale demande.

Il est important de souligner que l'immense majorité des proches témoignent du **besoin d'être avant tout écoutés (45%)**.

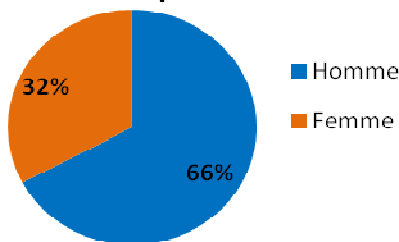
De nombreuses familles (**20%**) viennent également pour obtenir des **renseignements administratifs**.

12% d'entre elles recherchent des solutions pour amener leur proche vers le soin alors que celui-ci est dans le déni ou le refus de soins, et parfois en situation d'urgence.

3. Les proches souffrant de troubles psychiques

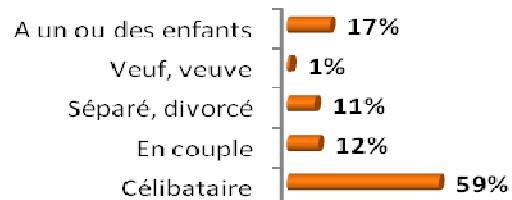
a) Sexe des malades

Sexe de la personne malade



b) Situation conjugale

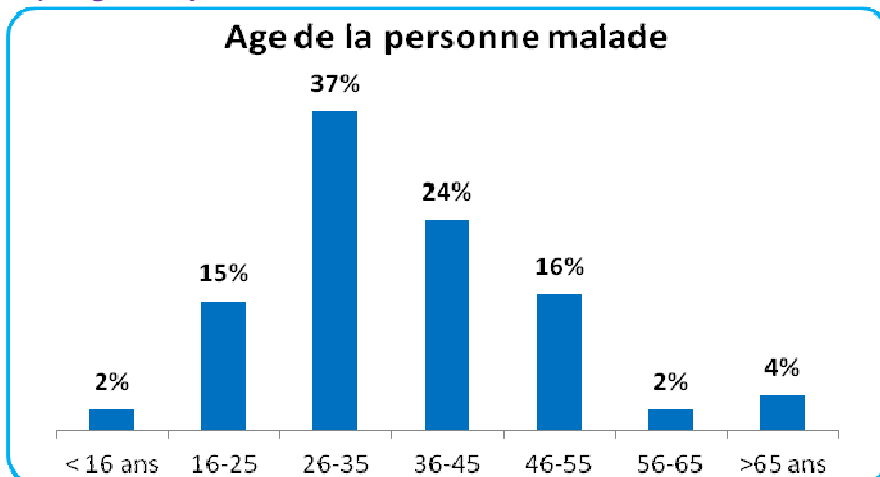
Situation familiale des personnes malades



Nous recevons principalement des proches de malades de **sexes masculin (66%)**.

La majorité des personnes malades concernées n'ont pas de conjoint (**71%**), dont **59%** sont **célibataires** et n'ont pas connu de vie de couple. Il apparaît donc clairement que les personnes malades psychiques ont davantage de difficultés à nouer des relations affectives et amoureuses.

c) Age des personnes malades à la date de l'entretien



• Avant 25 ans: début de la maladie (17%)

Ces familles souhaitent obtenir des informations sur les structures d'insertions scolaires ou professionnelles. A l'apparition des premiers symptômes, elles s'interrogent sur l'évolution de la maladie et les effets secondaires des médicaments. Nous leur proposons de participer au groupe parents de jeunes adultes ou à la formation « *Troubles Psychiques* ».

• 26/35, 36/45 et 46/55 ans: vivre avec des troubles psychiques (77%)

Les familles recherchent des structures adaptées (ressources, logement et accompagnement) tenant compte des handicaps induits par la maladie au cours de son évolution. Nous proposons à ces familles de participer à des Groupes de Parole et à un Atelier Prospect Familles (p. 12).

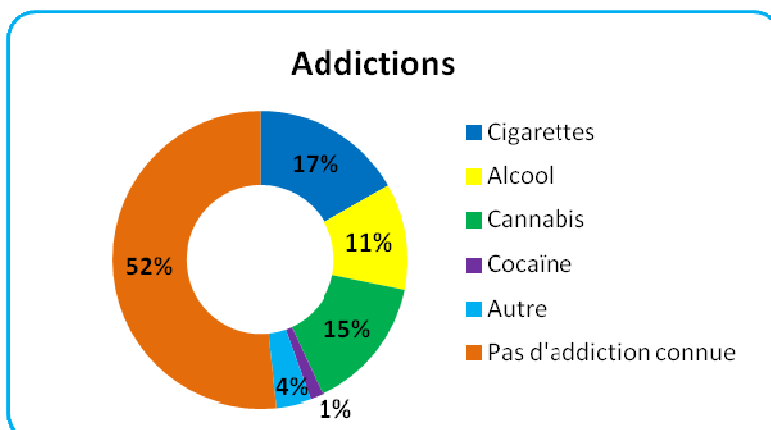
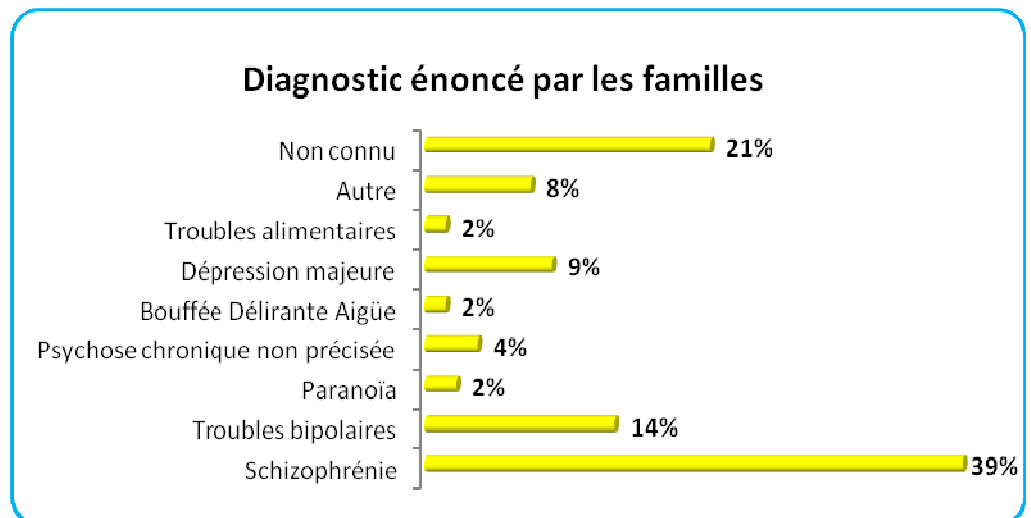
• 56/65 et > 65 ans: l'après-nous (6%)

Les préoccupations de la famille sont anciennes, mais prennent soudain un caractère d'urgence : quel avenir après notre disparition ? Cette angoisse est également présente chez le proche malade. Ces familles peuvent prendre rendez-vous pour notre permanence juridique afin d'obtenir des informations sur les protections juridiques ou les mandats de protection future. Elles participent également aux rencontres conviviales.

4. Les troubles psychiques

Les troubles psychiques sévères et chroniques de l'adulte représentent 59% des diagnostics identifiés par les proches (schizophrénie, troubles bipolaires, paranoïa et psychose chronique non précisée).

On peut également noter que 21% des familles disent ne pas connaître le diagnostic posé pour leur proche.

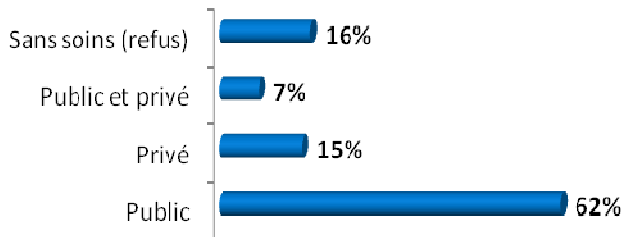


Les familles nous indiquent dans seulement 17% des cas que leur proche consomme régulièrement des **cigarettes**, alors que le pourcentage de fumeurs en France est de 32% (chiffre de Tabac-Info-Service en 2015). Lors des entretiens, les familles nous disent néanmoins que lorsque leur proche fume, c'est en très grande quantité.

La consommation de **cannabis** est de 15%. La consommation addictive d'**alcool** (11%) est également importante.

5. Les soins

Lieu de soin habituel



Nous constatons que le **secteur public (62%)** reste le lieu de soin privilégié pour les personnes souffrant de troubles psychiques graves. Ceci s'explique notamment par l'existence d'une équipe pluridisciplinaire au sein des CMP, mais aussi par la gratuité des soins, pour des personnes ayant souvent peu de ressources et nécessitant des consultations régulières.

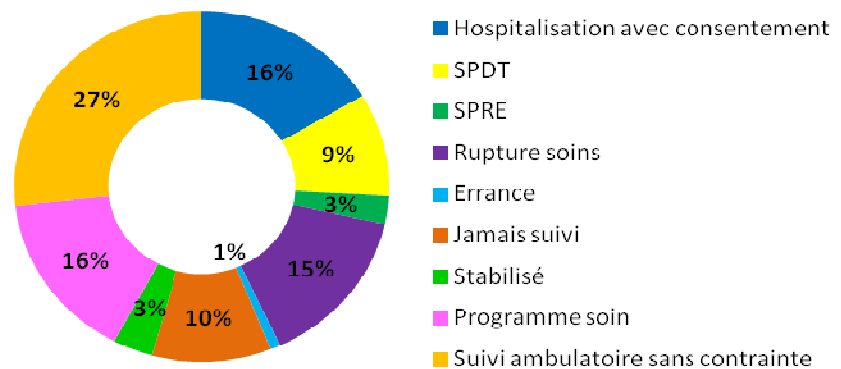
De plus, la 1^{ère} crise nécessite souvent des soins sans consentement qui se font essentiellement en psychiatrie publique.

Enfin, nous observons que **16% des proches sont en refus de soins** au moment de l'entretien.

Il faut noter qu'une très grande partie des personnes soignées, le sont avec leur consentement (46% : hospitalisation avec consentement, stabilisé et suivi en ambulatoire sans contrainte).

Néanmoins, 28% des personnes sont soignées sans leur consentement (Soins Psychiatriques sur Demande d'un tiers -SPDT, Soins Psychiatriques sur Décision du Représentant de l'Etat-SPDRE et Programme de soin en ambulatoire).

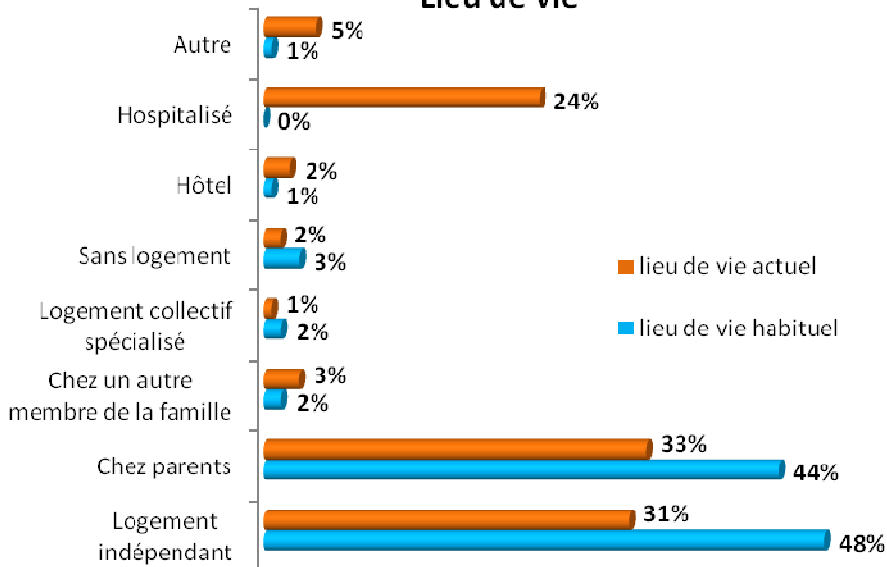
Lieu de soin au moment de l'entretien



Les personnes sans aucun soin représentent 26% (rupture de soin, jamais suivi, errance) dont 15% en rupture de soins : moment difficile pour les familles confrontées au déni des troubles et souvent dans l'incapacité d'agir.

6. Le lieu de vie avant et après l'apparition des troubles

Lieu de vie



36% vivent chez un membre de leur famille (parents ou autre) au moment de la rencontre avec l'UNAFAM.

Ce pourcentage est élevé si on rappelle que 83% des personnes ont 26 ans ou plus (p.8). Ceci illustre la dépendance à la famille et son rôle d'aidant auprès des proches malades.

Remarquons aussi que 24% des personnes sont hospitalisées au moment de l'entretien avec leur proche.

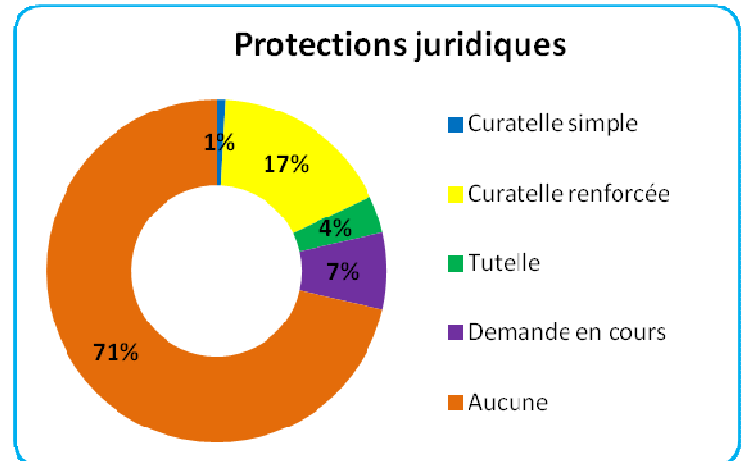
Enfin, nous constatons que les personnes malades psychiques sont concernées à 4% par le mal-logement (sans logement, hôtel).

Ces situations sont souvent responsables de rupture de soin, de rechute et de ré-hospitalisation.

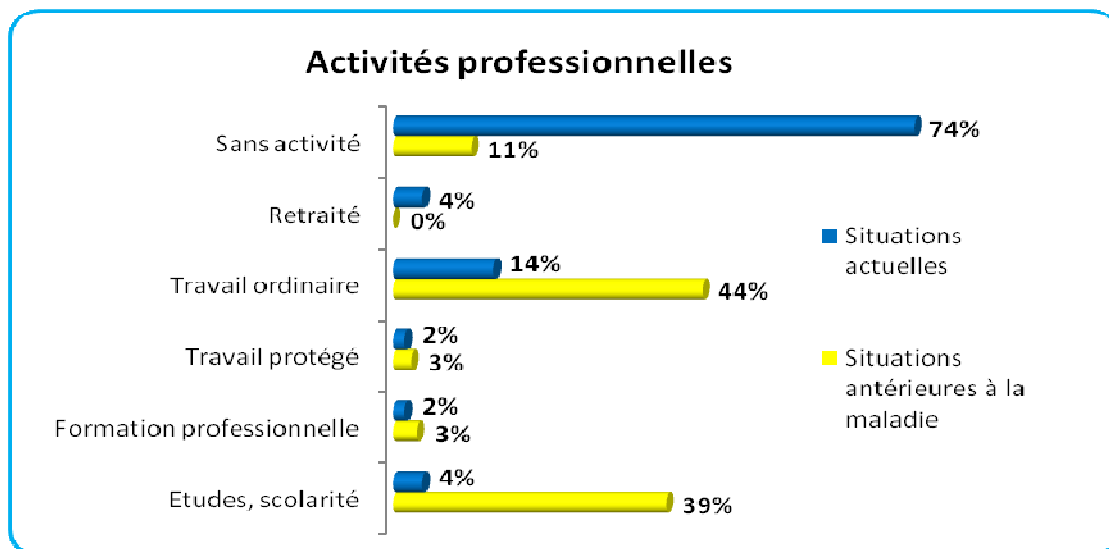
7. Les protections juridiques

22% des personnes souffrant de troubles psychiques **ont une protection juridique** (curatelle simple, curatelle renforcée ou tutelle) et 7% sont en attente d'une décision du Juge des Tutelles.

Les familles s'interrogent également souvent sur les procédures pouvant être mises en place pour protéger leur proche malade dans l'avenir. Elles peuvent alors venir nous rencontrer lors de notre permanence juridique mensuelle.



8. Les activités professionnelles



On note une baisse très importante du nombre de personnes **scolarisées ou étudiantes** après l'apparition des troubles (**de 39% elles se réduisent à 4%**).

Il en est de même pour l'exercice d'une **activité professionnelle en milieu ordinaire** (**diminution de 44 à 14%**). On observe également une augmentation très importante de personnes **sans activité** après le déclenchement de la maladie (**augmentation de 11 à 74%**).

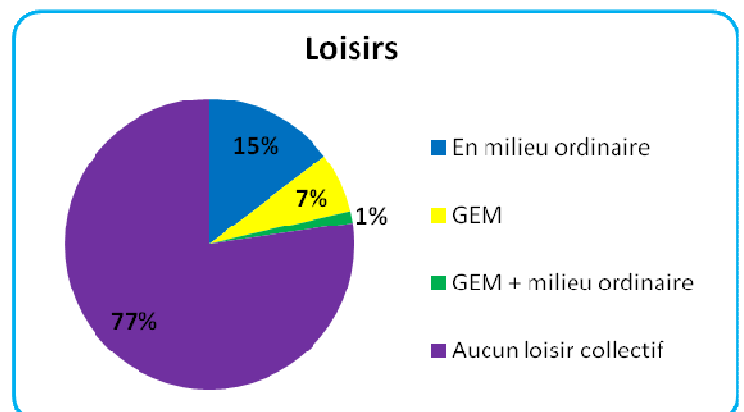
Afin de faire évoluer ce constat, l'UNAFAM 94 a participé à l'organisation de plusieurs événements à l'occasion des Semaines d'Information sur la Santé Mentale 2017 « *Santé Mentale et travail* » (p. 22).

9. Les loisirs

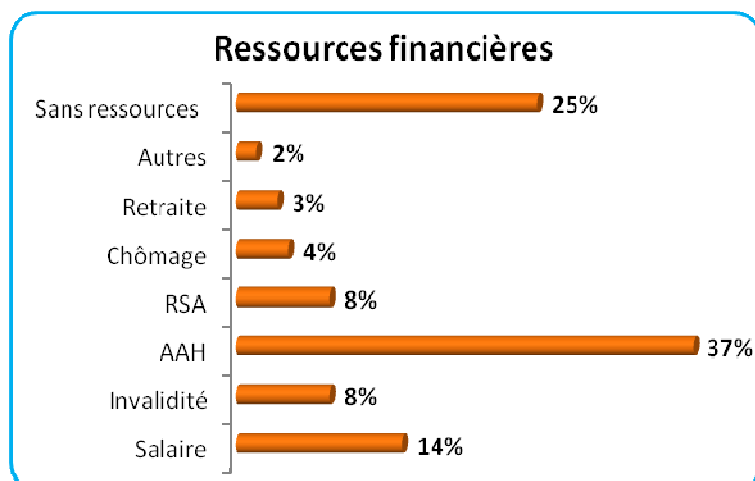
On constate que **77%** des personnes malades dont nous recevons un proche **n'ont aucune activité de loisirs**.

Seuls **8%** sont adhérentes à un **Groupe d'Entraide Mutuelle**.

Il est donc essentiel pour l'UNAFAM de continuer à faire connaître ces GEM, lieux de rencontre, de partage et d'autonomisation destinés aux personnes ayant des troubles psychiques.



10. Les ressources financières



La diminution des activités professionnelles entraîne donc la diminution des ressources qui proviennent majoritairement de la CAF (37% perçoivent l'AAH). **25% des personnes ne perçoivent aucune ressource ce qui ne favorise pas l'accès à une vie autonome.** C'est l'une des raisons pour lesquelles certaines personnes malades retournent vivre au domicile parental ou sollicitent l'aide financière de leurs proches.

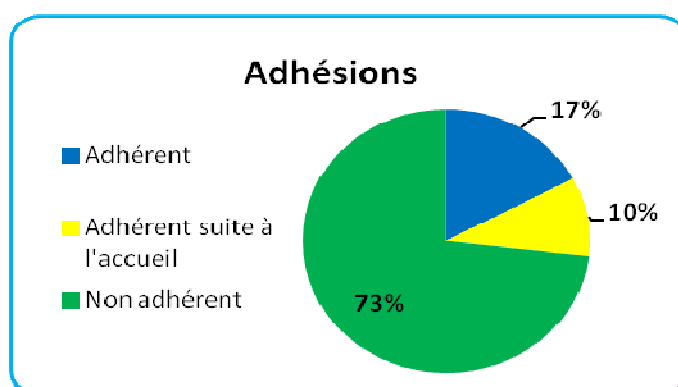
De plus, les personnes malades psychiques ne souhaitent pas toujours faire une demande de reconnaissance de handicap, notamment au début de la maladie. Les familles et les malades n'ont pas toujours une bonne connaissance des démarches à effectuer.

11. Le lien avec l'UNAFAM

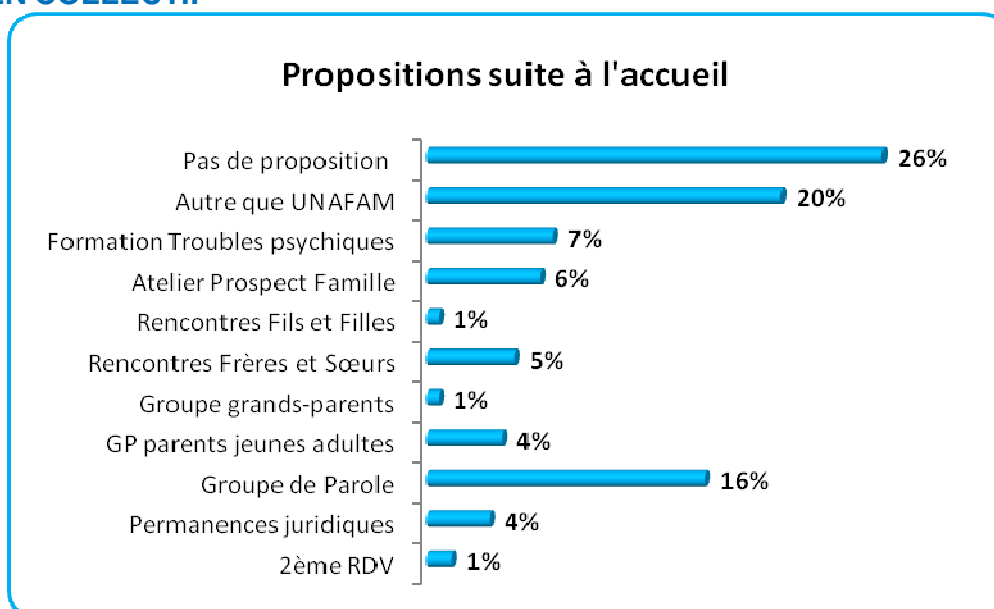
Véritable service public, l'UNAFAM reçoit gratuitement toute personne confrontée aux troubles psychiques d'un proche.

Ainsi, **73%** des personnes ayant bénéficié d'un entretien à la délégation, **n'étaient pas adhérentes.**

Mais **10%** des personnes reçues ont souhaité **adhérer suite à l'accueil** effectué.



II – LE SOUTIEN COLLECTIF



Dès que cela est adapté, les accueillants proposent un **accompagnement dans la durée** aux familles qui peuvent alors **partager leur vécu** avec d'autres adhérents.

27% des personnes sont ainsi orientées vers un **groupe de parole** et **13%** se voient proposer de participer à une **formation (Prospect Famille ou Troubles psychiques).**

Nous proposons également un 2^{ème} rendez-vous individuel ou juridique (**5%**), lorsque les proches ont besoin d'informations plus spécifiques.

En 2017, il y a eu **293 participations** aux Groupes de Parole de l'UNAFAM 94, soit **70 personnes différentes** qui ont ainsi bénéficié de cette forme d'aide collective.

1. Les groupes de parole

a) Les groupes de parole ouverts à tout proche

Animés par une psychologue et une coordinatrice bénévole de l'UNAFAM, **leur objectif est de prendre du recul face à la maladie de son proche, d'échanger dans une écoute réciproque et de partager son expérience.**

Une rencontre avec un accueillant est absolument nécessaire avant l'intégration dans un groupe.

Les coordinateurs et les psychologues se réunissent une fois par semestre pour définir un cadre commun et accorder leurs pratiques.

3 groupes de parole ont fonctionné toute l'année, se réunissant chacun une fois par mois. Ces séances ont eu lieu à Créteil et à Vincennes.

Par ailleurs, des bénévoles accueillantes de l'UNAFAM 94 participent au Groupe Familles organisé aux CMP d'Alfortville et de Charenton-le-Pont.

b) Le groupe de parents de « jeunes adultes »

Ces groupes sont constitués de parents de jeunes de 18 à 30 ans et sont animés par une psychologue spécialiste de l'insertion professionnelle ou de l'adolescence. En effet, après la phase aiguë de la maladie, les jeunes souffrant de troubles psychiques souhaitent intégrer un parcours de **réinsertion scolaire ou professionnelle.**

Face aux grandes difficultés rencontrées pour construire un projet personnel cohérent et adapté, ce groupe est un lieu d'échange entre parents qui vise à capitaliser les expériences et les avancées de chacun.

c) Les rencontres « frères et sœurs »

Elles s'adressent à toute personne confrontée à la souffrance psychique d'un membre de sa fratrie. Elles ont lieu une fois par trimestre et sont animées par une psychologue-clinicienne qui propose aux participants d'échanger parfois autour d'un thème. Ce groupe met **en avant les difficultés spécifiques des frères et sœurs** et leur permet d'avoir un lieu où partager leurs interrogations.

d) Les rencontres « fils et filles »

Ces rencontres, animées par une psychologue, existent depuis mai 2016, à la demande des enfants (majeurs) de personnes malades psychiques. De plus, certains participants à ces rencontres ont souhaité créer **un groupe de travail** et prévoient de diffuser un questionnaire aux EHPAD du département pour mieux connaître les conditions d'accueil des **personnes malades psychiques vieillissantes.**

L'action Groupes de parole bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre de la politique de soutien à la parentalité.

2. Les formations

a) L'atelier d'entraide Prospect Famille

Ce programme est constitué de 10 modules, créés par le réseau européen EUFAMI (dont fait partie l'UNAFAM). En 2017, **deux ateliers** ont eu lieu à Créteil, se déroulant sur 2 journées ½ et réunissant **15 participants**, tous proches de malades psychiques.

Prospect Familles est **animé par deux bénévoles de la délégation**, eux mêmes concernés par la maladie d'un proche et ayant reçu une formation spécifique pour cette animation.

Ils permettent aux familles :

- d'échanger leurs expériences pour mieux faire face aux difficultés,
- développer un réseau qui sera aidant dans l'avenir, identifier des stratégies pour faire face dans la durée,
- de prendre du recul par rapport à l'incidence de la maladie sur notre vie,
- de développer confiance et estime de soi,
- de prendre conscience des savoirs et des savoir-faire que l'expérience de la maladie nous a fait acquérir.

b) La formation « Troubles Psychiques »

En 2017, l'UNAFAM 94 a organisé deux sessions de la formation « Troubles Psychiques », soutenue par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

Elle s'adresse aux personnes dont un proche présente des **premiers symptômes de troubles psychiques**, ou dont l'entourage vient de prendre conscience de l'existence de la maladie. Il s'agit d'informer sur les différentes pathologies psychiatriques, les structures existantes sur le territoire et les aides apportées par l'UNAFAM. Cette formation est animée par une bénévole et la chargée de mission-psychologue de la délégation.

17 personnes ont pu bénéficier de cette journée d'information en 2017.

3. Les rencontres conviviales

Ces rencontres ont lieu sous forme de **balades** (deux à trois fois par an) et de **sorties au restaurant** (dans l'est et dans l'ouest du département). Elles permettent aux adhérents et aux bénévoles de **partager des moments agréables, sans être centrés sur leurs difficultés**. C'est aussi le moyen de créer un véritable réseau de soutien entre familles.

LES PARTENARIATS ET LES REPRESENTATIONS

Les partenariats de l'UNAFAM se développent sur trois axes essentiels :

- **Le soin**, dans une relation privilégiée avec les soignants, les administrations et les responsables des relations avec les usagers et leurs familles des secteurs de psychiatrie publique,
- **Le social et médico-social** pour permettre aux personnes malades de s'intégrer au mieux dans la vie sociale,
- **Le municipal**, avec la sensibilisation des élus, des agents municipaux et du grand public.

Bien que distingués pour les besoins de la présentation, ces trois axes ne sont pas indépendants et se renforcent d'ailleurs, puisque les personnes malades elles-mêmes ont besoin du sanitaire, du social, du médico-social et de l'investissement des élus locaux. C'est le sens du message délivré par l'UNAFAM et résumé en 7 points de revendication permanente pour les personnes handicapées psychiques et leurs proches :

- 1) **Garantir la continuité des soins**
- 2) **Obtenir des ressources suffisantes**
- 3) **Habiter des logements ou hébergements adaptés**
- 4) **Trouver des lieux d'accueil et d'accompagnement social dans la cité**
- 5) **Assurer, si nécessaire, une protection juridique**
- 6) **Accéder à un emploi et/ou à des activités, si possible**
- 7) **Développer l'aide aux proches et aux familles**

I – LES ACTIONS DANS LE DOMAINE SANITAIRE

a) Les représentations dans les structures sanitaires

ETABLISSEMENTS	CONSEILS DE SURVEILLANCE	COMMISSIONS DES USAGERS*	AUTRES COMMISSIONS
GH Paul Guiraud - Villejuif	André DUBRESSON Bénévole U. 92	Monique CORDIER Jacqueline MOSSINO	Marie-Paule MARTINEZ (CLUD)
Hôpitaux de Saint-Maurice	Bénévole U. 75	Bénévoles U. 75	
CH Les Murets- La Queue-en-Brie	Jean Marie BONS	Jean Marie BONS Annie DECHICO	
CHI de Créteil		Françoise DUHEM	
GH Mondor-Chenevier- Créteil			François TONNELIER (éthique)

**Commission Des Usagers (CDU): Instance dans l'hôpital jouant un rôle central dans l'amélioration de l'accueil et la qualité de la prise en charge des patients et des familles, et un rôle actif dans le traitement amiable des plaintes et réclamations.*

CDSP (Commission Départementale des Soins en Psychiatrie) : François TONNELIER

Elle contrôle le respect des droits de la personne suivie sans consentement en psychiatrie.

ARS (Agence Régionale de Santé) – Commission santé mentale et Urgences : Daniel CHATELAIN

Instance ayant la tutelle dans le Val-de-Marne des structures: sanitaires (dont les urgences psychiatriques), mais aussi médico-sociales conjointement avec le **Conseil Départemental**.

A partir des accueils et des représentations, l'UNAFAM 94 a recensé, décrit et fait remonter aux pouvoirs publics des situations de violations des droits (en les rendant anonymes et dans le respect des règles de confidentialité) concernant les urgences psychiatriques et les personnes handicapées psychiques « sans solution ».

b) Les journées d'études et d'information

L'UNAFAM 94 participe activement à l'organisation des **journées scientifiques d'ÉRIÉ** (association de l'Hôpital Paul Guiraud à Villejuif) ainsi qu'aux **Rencontres Familles/Soignants** organisées par l'hôpital Paul Guiraud-Villejuif qui avaient pour thèmes en 2017 : « *De l'aide aux aidants à l'aide aux soins : entretiens familiaux, éducation thérapeutique* » et « *Handicap psychique : guérir ? se rétablir ?* »

II – LES ACTIONS DANS LE DOMAINE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

Nous représentons les usagers et les familles dans des instances départementales, régionales et nationales :

CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie)	<i>Françoise TRUFFY, titulaire</i> <i>Daniel CHATELAIN, suppléant</i>	
MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)	<i>Jacqueline CHATELAIN</i>	Commission Exécutive
	<i>Françoise TRUFFY, titulaire</i> <i>Josette MONTHEIL, suppléante</i> <i>Stéphanie AVALLE, suppléante</i>	CDAPH (Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées)
UDAF 94 (Union Départementale des Ass.Familiales)	<i>Chantal THEVENOT</i>	Membre du CA
UDSM (Union Départementale pour la Santé Mentale)	<i>Annie DECHICO</i>	Membre du CA

a) Actions à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

La MDPH Groupement d'Intérêt Public, comprend :

- la **COMEX** : commission exécutive (véritable Conseil d'administration),
- la **CDAPH** (Commission Départementale des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées): le secteur Enfants se réunissant mensuellement et le secteur Adultes se réunissant une fois par semaine. Cette commission est l'instance décisionnaire en matière des droits pour les personnes handicapées.

Nos délégués participent donc au fonctionnement de l'institution, à l'examen des dossiers de demandes de reconnaissance du handicap et à des actions comme la journée Portes Ouvertes de la MDPH 94.

Répondant à une attente de l'UNAFAM 94, la direction de la MDPH 94 a mis en place un accueil spécialisé, destiné à aider les personnes handicapées psychiques (prioritairement 18 – 30 ans) et leurs familles, afin de les aider à remplir les dossiers de demandes et à mieux formuler le projet de vie. Cet accueil est assuré par des professionnels de l'Association VIVRE.

b) Actions dans les structures

L'UNAFAM 94 travaille régulièrement avec les associations spécialisées dans le handicap psychique, dans le champ de l'**hébergement et du logement, des activités (travail et/ou loisirs) et de l'accompagnement.**

Sur chacun de ces axes, les réponses doivent être adaptées aux évolutions de la maladie, à la capacité d'autonomie et à la prise en charge globale de la personne qui ne saurait être réduite aux seuls traitements médicamenteux.

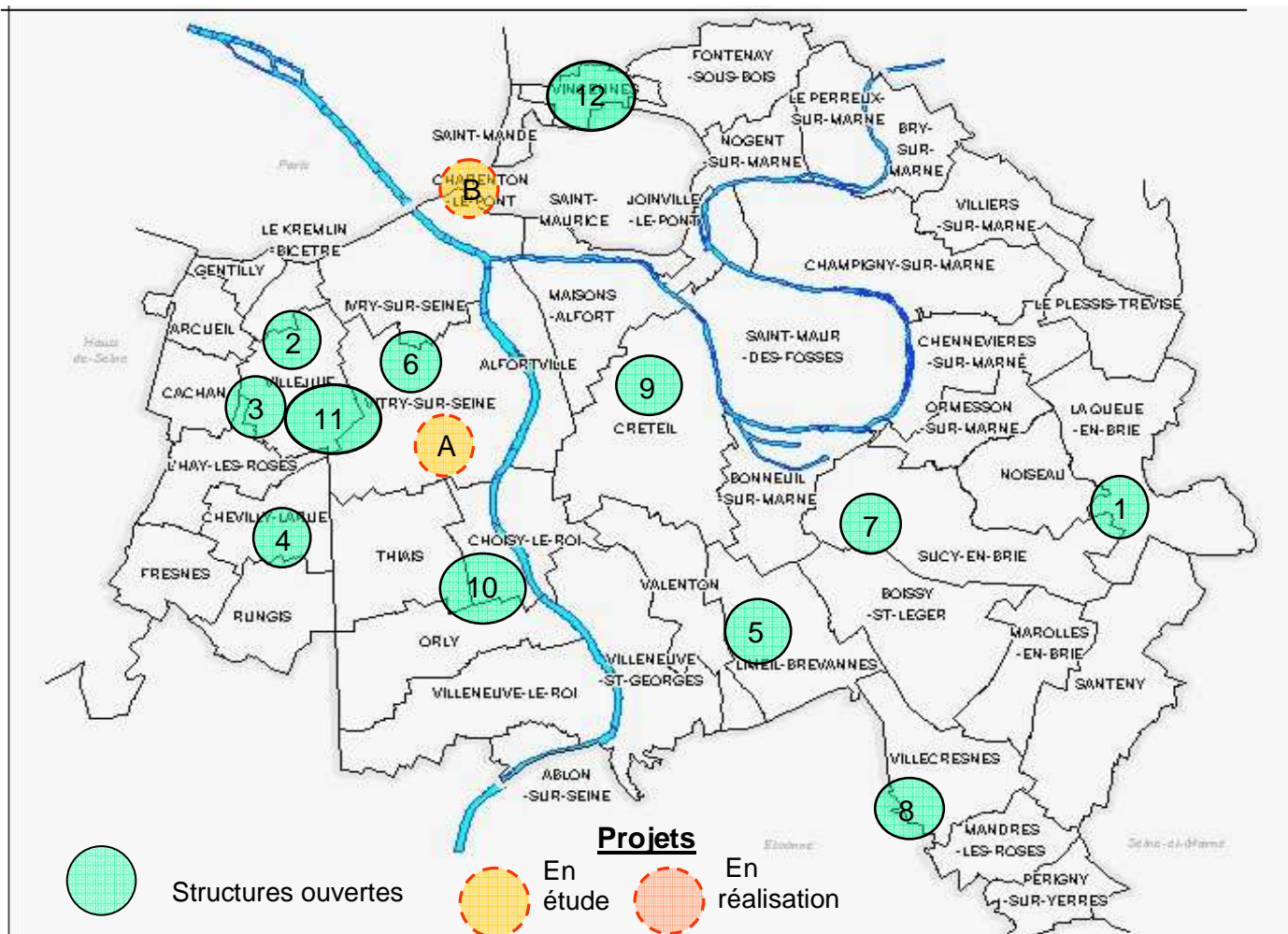
Au travers de ses représentants, l'UNAFAM 94 participe :

- **aux Conseils à la Vie Sociale (CVS)** qui ont comme objectif de garantir les droits des usagers et, plus particulièrement, la participation des personnes handicapées au fonctionnement de l'établissement ou du service dans lequel elles sont accueillies :
 - Foyer Emile Henri Cateland de Saint-Maur-des-Fossés, géré par l'UDSM : Nicole CONJAUD
 - FAM de Villecresnes, géré par Les Amis de l'Atelier : Chantal THEVENOT
 - MAS du Docteur Paul Gachet de Créteil, géré par l'œuvre Falret : Catherine LOUBEYRE
- **aux réunions des partenaires, de projet, de pilotage ou d'admission:**
 - du SAMSAH et de la Résidence Accueil des Amis de l'Atelier de Vitry-sur-Seine : Françoise TRUFFY
 - de la Résidence Accueil de Choisy-le-Roi : Françoise TRUFFY
 - de la Résidence Accueil de Vincennes : Françoise DUHEM
- **à la vie de Groupes d'Entraide mutuelle (GEM)** en tant que parrain ou membre du Conseil d'Administration :
 - Social Art Postal Club à Choisy-le-Roi (Tél. 01 48 53 51 90) : Françoise TRUFFY
 - Social Art Postal Club à Vitry-sur-Seine (Tél. 01 46 80 42 43) : Françoise TRUFFY
 - La "Petite Maison" à Créteil (Tél. 01 49 80 52 41) : Marie-Thérèse MENVIELLE
 - "J'aime le GEM" à Nogent-sur-Marne (Tél. 01 48 77 02 95) : Françoise DUHEM
 - Le Batucada Social Club à Sucy-en-Brie (Tél. 06 62 44 79 44).

Malgré une prise de conscience des pouvoirs publics, le nombre de structures adaptées au handicap psychique dans le Val-de-Marne reste insuffisant.

Nous vous présentons ci-après deux cartes du département recensant les structures, existantes ou en projet, spécialisées dans le handicap psychique.

Implantation des Logements et Hébergements spécialisés dans le Handicap Psychique



Implantation	Type	Nom	Places en Internat	Gestionnaire
--------------	------	-----	--------------------	--------------

Structures ouvertes

1	La Queue-en-Brie	MAS	MAS des Murets	35	Amis de l'Atelier
2	Villejuif	MAS	MAS Les Bruyères	39	Amis de l'Atelier
3	Villejuif	FAM	Les Tamaris	22	APSI
4	Chevilly-Larue	Maison relais		31	Amis de l'Atelier
5	Limeil-Brévannes	Résidence accueil	Le Relais 94	30	APSI
6	Vitry-sur-Seine	Résidence accueil		16	Amis de l'Atelier
7	Sucy-en-Brie	Appart. Accomp.	Le Relais 94	60	APSI
8	Villecresnes	FAM	Silvae	38	Amis de l'Atelier
9	Créteil	MAS	Résidence Dr Gachet	40	Œuvre Falret
10	Choisy-le-Roi	Résidence accueil		27	Elan retrouvé
11	Villejuif	FAM	Les Iris	27	APSI
12	Vincennes	Résidence accueil		30	UDSM

Structures à l'étude

		Avancement - échéance			
A	Vitry	Résidence accueil	Projet préliminaire	15	Amis de l'Atelier
B	Charenton-le-Pont	Résidence accueil	Projet en étude	-	-

❖ **MAS (Maison d'Accueil Spécialisé)** : Etablissement médico-social recevant des adultes handicapés ne pouvant effectuer seuls les actes essentiels de la vie quotidienne et dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants.

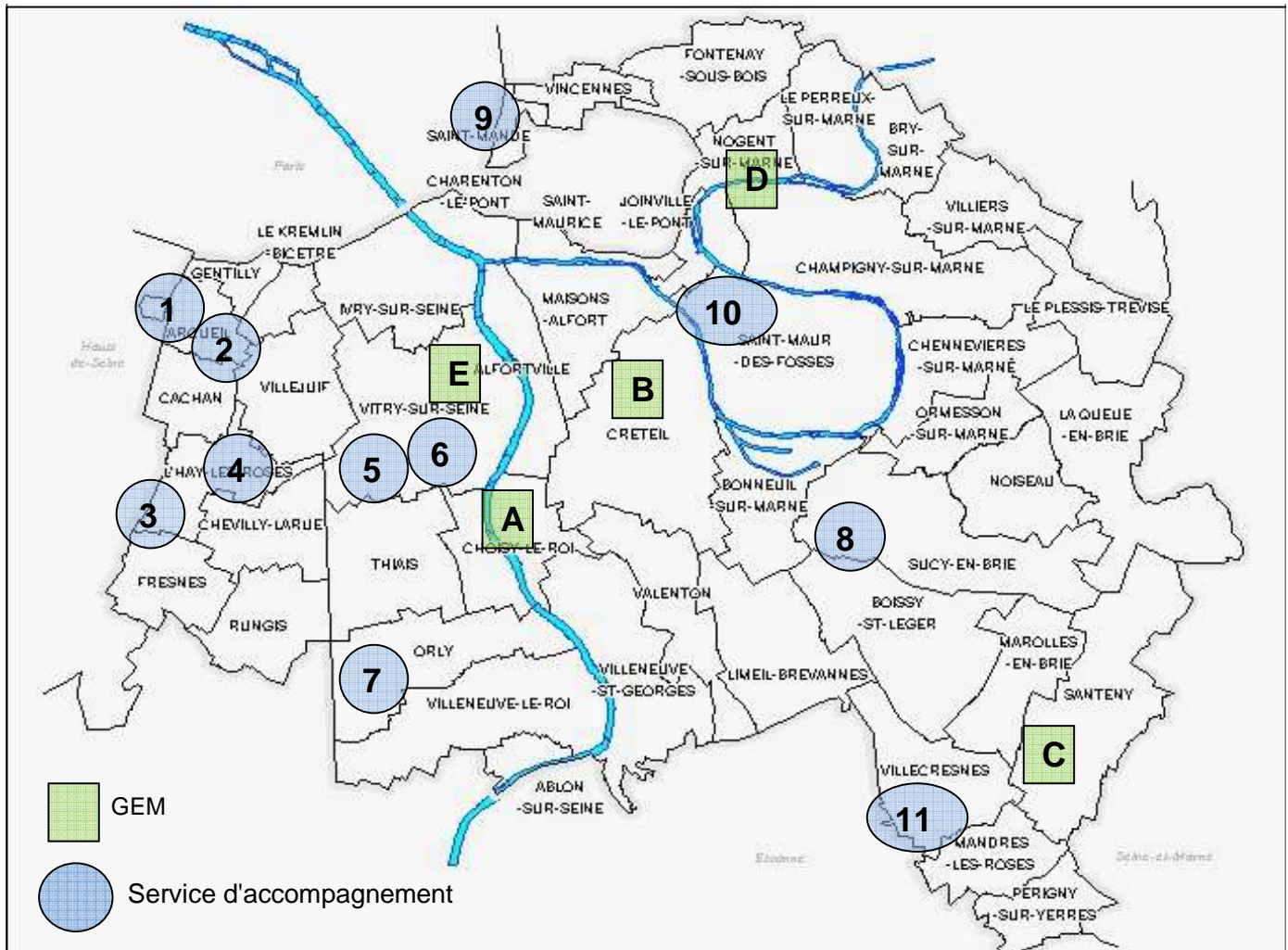
❖ **FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé)** : Etablissement médico-social accueillant des personnes lourdement handicapées dont l'autonomie partielle nécessite un accompagnement dans la vie quotidienne ainsi qu'un suivi médical, sans pour autant relever des MAS.

❖ **Foyer de vie** : Etablissement médico-social accueillant des personnes handicapées disposant d'une certaine autonomie ne justifiant pas leur admission en foyer d'accueil médicalisé, mais insuffisante pour bénéficier d'un logement individuel en Maison relais.

❖ **Maison relais** : Habitat communautaire de petite taille associant la jouissance de logements privatifs à la présence de lieux collectifs, avec un hôte assurant une "gestion rapprochée" et une présence dans la journée.

❖ **Résidence Accueil** : Maison relais dédiée à des personnes handicapées psychiques ne pouvant trouver un équilibre de vie en logement individuel autonome et suivies par un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS ou SAMSAH).

Implantation des GEM et Services d'accompagnement spécialisés dans le Handicap psychique



Services d'accompagnement ouverts

	Implantation	Type	PI	Gestionnaire	Principales communes desservies
1	Arcueil	SAVS	50	Vivre	Arcueil, Cachan, Gentilly, Kremlin-Bicêtre, Villejuif
2	Arcueil	SAMSAH	30		
3	L'Haÿ-les-Roses	SAVS	35	Amis Atelier	Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses, Fresnes
4	L'Haÿ-les-Roses	SAMSAH	20		
5	Vitry-sur-Seine	SAVS	30	Amis Atelier	Alfortville, Charenton-le-Pont, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine
6	Vitry-sur-Seine	SAMSAH	30		
7	Orly	SAVS	70	Elan Retrouvé	Choisy-le-Roi, Orly, Thiais
8	Sucy-en-Brie	SAVS	40	APSI	Villeneuve-St-Georges, Limeil-Brévannes, Boissy-St-Léger, Sucy-en-Brie, Créteil
9	Saint-Mandé	SAMSAH	30	Val Mandé	St-Mandé, Fontenay, Vincennes, Charenton, St-Maurice, Alfortville, Msons-Alfort
10	Saint-Maur	SAMSAH	20	UDSM	St Maur, Joinville, Champigny, Chennevières, Ormesson, Noiseau, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Trévisé, Villiers-sur-Marne
11	Villecresnes	SAMSAH	30	Amis Atelier	Boissy-St-Léger, Sucy, Villeneuve-St-Georges, Limeil-Brévannes, Valenton

GEM ouverts		Gestionnaire	Parrain
A	Choisy-le-Roi	Auto-gestion	Elan Retrouvé
B	Créteil	Itinéraires et Rencontres	Unafam
C	Santeny	Auto-gestion	Portes Ouvertes
D	Nogent-sur-Marne	Œuvre Falret	Unafam
E	Vitry-sur-Seine	Auto-gestion	Elan Retrouvé

❖ **GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle)** : lieu d'accueil et de loisirs géré par les usagers, dont la fréquentation est libre. Il assure le maintien du lien social et permet de rompre l'isolement des personnes, l'intégration dans la cité et l'orientation vers les services adéquats.

❖ **SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) et SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés)** : Services ayant pour but d'aider les personnes handicapées les plus autonomes, vivant en logement individuel ou appartement collectif, à acquérir une plus grande autonomie dans la vie sociale, le logement et le travail notamment. Un éducateur référent assure un accompagnement personnalisé dans les actes de la vie courante, la consolidation et l'amélioration de l'autonomie, avec un accompagnement médical et paramédical pour le SAMSAH.

III – LES ACTIONS MUNICIPALES

Communes	Actions mises œuvre
ALFORTVILLE	<ul style="list-style-type: none"> - Stand au Centre Aquatique - Participation au volet Santé Mentale du Contrat Local de Santé
ARCUEIL	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la Commission Municipale d'Accessibilité - Réunions de préparation de la soirée-débat sur le handicap - Stand au forum des associations
CACHAN	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux Semaines du Handicap dans les écoles primaires de la ville : réunions préparatoires et interventions auprès de 8 classes de CM2 - Rencontre avec la chargée de mission Handicap
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au volet Santé Mentale du Contrat Local de Santé
CHARENTON-LE-PONT	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au CCAS - Participation à la Commission Ville Handicap - Participation à la construction du Conseil Local de Santé Mentale - Stand au forum des associations - Organisation d'un concert caritatif au bénéfice de l'UNAFAM à l'espace Toffoli
CHOISY-LE-ROI	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au Comité de pilotage du Conseil Local en Santé Mentale - Réunion de travail avec la coordinatrice du CLSM - Participation à l'organisation de l'Assemblée Plénière du CLSM, intervention et modération d'une table ronde - Groupes de travail CLSM : <ul style="list-style-type: none"> • Accès à la santé mentale et physique • Handicap et vieillissement • Accès au logement • Accès aux soins - Organisation et participation à d'évènements dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale - Participation au Comité technique logement et loisirs - Commissions d'admission et de suivi de la Résidence Accueil
CRETEIL	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la Cellule Cas Complexes du Conseil Local en Santé Mentale et au bilan annuel - Membre du Comité de Pilotage du Conseil Local en Santé Mentale - Participation aux réunions de l'Atelier Santé Ville - Réunion préparatoire et action de sensibilisation auprès du service d'aide à domicile du CCAS - Accompagnement d'élèves du Lycée Gutenberg (Baccalauréat session Technologique) à la rédaction d'un travail collectif sur « Les rencontres d'enfants de personnes malades psychiques à l'UNAFAM 94 ».

Communes	Actions mises œuvre
FONTENAY-SOUS-BOIS	<ul style="list-style-type: none"> - Accueils de familles réalisés à la Maison du Citoyen - Membre du Conseil d'Administration du CCAS - Participation au Séminaire Diogène - Présentation de l'UNAFAM à l'Instance personnes vulnérables - Intervention et participation à l'Assemblée plénière du Conseil Local en Santé Mentale - Présentation du fonctionnement du CLSM au Conseil Territorial de l'ARS - Groupes de travail CLSM : <ul style="list-style-type: none"> •Inclusion sociale •Accès aux soins •Observatoire en Santé Mentale •Sensibilisation en milieux professionnel •Semaines d'Information en Santé Mentale - Intervention à la Conférence Santé Mentale et Travail dans le cadre des Semaines d'Information en Santé Mentale - Participation au projet de création d'un GEM Insertion Professionnelle - Rencontre avec les professionnels de Crèches et de la Petite Enfance (préparation de la journée pédagogique 2018)
FRESNES	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au Conseil d'Administration du CCAS (mandat UDAF) et à la Commission d'Accessibilité - Stand au forum des associations
IVRY-SUR-SEINE	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au Réseau Santé Mentale et à l'Atelier Santé Ville - Participation à la création du Conseil Local en Santé Mentale et au Comité de Pilotage
JOINVILLE-LE-PONT	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au Comité de pilotage Réseau Santé Mentale - Intervention lors de la journée d'étude « Santé mentale et Jeunes adultes » du Réseau Santé Mentale
L'HAÏ-LES-ROSES	<ul style="list-style-type: none"> - Action de sensibilisation au personnel du CCAS - Membre du Conseil d'Administration du CCAS
LIMEIL-BREVANNES	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la commission handicap
NOGENT-SUR-MARNE	<ul style="list-style-type: none"> - Stand à la Journée des associations
NOISEAU	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'Administration du CCAS.
ORLY	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au Comité de pilotage du Conseil Local en Santé Mentale - Réunion de travail avec la coordinatrice du CLSM - Participation à l'organisation de l'Assemblée Plénière du CLSM, intervention et modération d'une table ronde - Groupes de travail CLSM : <ul style="list-style-type: none"> •Accès à la santé mentale et physique •Handicap et vieillissement •Accès au logement •Accès aux soins - Organisation et participation à d'évènements dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale
SAINT-MANDE	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions préparatoires à la création du Conseil Local de Santé Mentale - Rencontre avec Monsieur le Maire-adjoint à la Santé - Rencontre avec la Directrice du CCAS

Communes	Actions mises œuvre
SAINT-MAUR-DES-FOSSES	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'Administration du CCAS (jusqu'au 31/05) - Atelier de création du nouveau guide handicap - Stand au forum des associations - Participation au Comité de pilotage Réseau Santé Mentale
SAINT-MAURICE	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec Mme la Maire Adjointe au Handicap et Mme la Directrice des Solidarités - Réunions préparatoires à la création du Conseil Local de Santé Mentale - Participation à la Commission PAVE - Stand au forum des associations
SUCY-EN-BRIE	<ul style="list-style-type: none"> - Permanence mensuelle au Centre Social du Rond d'Or - Participations aux Comités d'animation du Centre Social
VALENTON	<ul style="list-style-type: none"> - Commissions handicap et réunions préparatoires du forum handicap - Stand au marché dans le cadre de HandiValenton
VILLEJUIF	<ul style="list-style-type: none"> - Stand au forum des associations
VILLENEUVE-LE-ROI	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au Comité de pilotage du Conseil Local en Santé Mentale - Réunion de travail avec la coordinatrice du CLSM - Participation à l'organisation de l'Assemblée Plénière du CLSM, intervention et modération d'une table ronde - Groupes de travail CLSM : <ul style="list-style-type: none"> •Accès à la santé mentale et physique •Handicap et vieillissement •Accès au logement •Accès aux soins - Organisation et participation à d'évènements dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale
VINCENNES	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la Commission accessibilité - Participation au Comité Tout Handicap - Stand au forum des associations - Intervention sur le Handicap psychique au Collège F. Giroud
VITRY-SUR-SEINE	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à Mardi santé Vitry : <ul style="list-style-type: none"> •Groupe santé des adolescents •Groupe santé des séniors •Groupe santé personnes vulnérables - Participation CCAS : <ul style="list-style-type: none"> •Commissions handicap, sous-commissions Logement + Loisirs + Accès aux droits •Commission attribution logement-foyer + CVS •Conseil d'Administration •Liaison information accès aux droits handicap •Commission accessibilité et PAVE •Commission Enfance-Handicap - Participation OPH <ul style="list-style-type: none"> •Commission d'attribution logement •Commission sociale •Conseil d'administration •Commission appel à projets •Réunion handicap-logement mairie - Participation à la création d'un Conseil Local de Santé Mentale - Réunions de préparation et de suivi de la fête du handicap - Préparation et tenue d'un stand au Forum Handicap - Préparation et tenue d'un stand au Forum Santé

IV- LES ACTIONS TRANSVERSALES

a) Les Conseils Locaux de Santé Mentale

Les Conseils Locaux de Santé Mentale permettent à différents intervenants du champ de la santé mentale, spécialisés ou non, de se réunir afin de **mettre en place des projets de destigmatisation** auprès du grand public, des créations de structures en partenariat et **d'envisager des solutions dans des situations dites complexes** (problèmes de relogement, de rupture de soins, de conflits de voisinage impliquant une personne souffrant de troubles psychiques,...).

- **Choisy-le-Roi, Orly, Villeneuve-le-Roi** : Participation à l'Assemblée plénière, au comité d'organisation des SISM, aux groupes techniques et au comité de pilotage,
- **Fontenay-sous-Bois** : Participation à l'Assemblée plénière, au comité d'organisation des SISM, aux groupes techniques et au comité de pilotage,
- **Créteil** : Participation à l'Assemblée plénière et à la cellule « cas complexes »,
- **Charenton-le-Pont, Saint-Mandé, Saint-Maurice** : Participation à la création du CLSM, co-signataire de la convention,
- **Ivry-sur-Seine** : Participation à la création du CLSM et au comité de pilotage.
- Plus généralement, l'UNAFAM 94 soutient les municipalités dans la création d'autres Conseils Locaux de Santé Mentale dans le département et participe à toute concertation dans ce sens.

b) Le schéma départemental en faveur des personnes handicapées

Deux bénévoles UNAFAM 94 y participent régulièrement afin de faire valoir les droits et les besoins des personnes handicapées psychiques. L'UNAFAM 94 a notamment participé au groupe de travail et aux réunions plénières concernant la fiche-action « **Soutenir et accompagner la parentalité des personnes handicapées** ».

c) La collaboration avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne

L'UNAFAM 94 est ainsi représentée :

- A la **commission de retrait des agréments des placements familiaux**,
- A la **commission « Insertion par le logement des personnes handicapées »**, du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO 94),
- Lors du **forum des aidants et aux Portes Ouvertes de la MDPH**, où les familles et les professionnels présents ont pu visiter le stand de l'UNAFAM 94,
- En faisant le **lien entre la MDPH et les assistantes sociales** de certaines municipalités et hôpitaux, dans l'optique de l'attribution ou d'aménagement de logements.

d) Les rencontres avec les partenaires

- La chargée de mission handicap de Cachan,
- Rencontres du **Réseau Parentalité 94**,
- La Directrice et la Chargée de mission du **CEAPSY**,
- La Directrice et la chargée de mission Aide aux Aidants de l'**UDAF 94**,
- La Responsable du **Service Prévention-Santé de Créteil**,
- L'instance « personnes vulnérables » de l'**EDS de Fontenay-sous-Bois**,
- La coordinatrice du **Conseil Local de Santé Mentale de Choisy-le-Roi, Orly et Villeneuve-le-Roi**,
- La Directrice de l'**Autonomie**, la Directrice de la **MDPH** et la Cheffe du service Accueil de la MDPH,
- L'équipe du programme d'éducation thérapeutique des familles de proches ayant une addiction de l'**Hôpital Paul Brousse**,
- Le Conseil à la Vie Sociale du **SAMSAH de Vitry**,
- Le Directeur Général de l'association **VIVRE**,
- L'association **Troisième Rive**,
- Le responsable de la **Mission Handicap de l'Université Paris-Est-Créteil**,
- Le chef de pôle 94G16 des **hôpitaux de Saint-Maurice**,
- La participation au Conseil d'Appui Technique et Scientifique de la **Maison de l'Adolescent 94**,
- La directrice du Pôle Accompagnement de l'**Association VIVRE** (notamment pour le GEM).

LA COMMUNICATION ET LA DESTIGMATISATION

Nos actions de communication ont comme objectifs d'**être connu et reconnu** par les familles concernées, par les professionnels et les élus, et **lutter contre la stigmatisation** en informant le grand public.

a) Nos délégués locaux : nos meilleurs ambassadeurs

Ils représentent et s'emploient à faire connaître l'UNAFAM 94 dans leur ville de résidence, notamment lors des **forums des associations**, dans les **CCAS**, les **commissions d'accessibilité** et les **Conseils Locaux de Santé Mentale** ou par des contacts directs avec des familles concernées par la maladie psychique d'un proche dans la commune.

b) Le Bulletin

Le journal de l'UNAFAM 94 est composé **d'articles de fond et/ou d'actualité** afin d'informer nos adhérents et nos partenaires de nos activités et des préoccupations des aidants familiaux.

En 2017, la délégation a édité deux numéros du Bulletin. Néanmoins, nous manquons de bénévoles souhaitant s'investir au sein du comité de rédaction, alors même que notre journal est très apprécié de nos adhérents et des partenaires qui le reçoivent.

A ce Bulletin s'ajoutent des **Flash Info** ponctuels envoyés par mail, rédigés par la bénévole-secrétaire, qui informent nos adhérents des dates de conférences, de nouveaux textes de lois, des activités de la délégation, etc.

c) Le site Internet

Pour répondre au besoin d'informations des familles, et notamment des plus jeunes, la délégation complète et met à jour régulièrement son site Internet www.unafam94.org et sa page Facebook « **Unafam94** ».

Pour des informations plus générales, les familles peuvent également consulter le site national : www.unafam.org

d) Les guides

L'UNAFAM 94 met deux guides à la disposition des familles et des professionnels :

- ❖ **Guide des services de soins et d'aides à la vie sociale du Val-de-Marne pour les proches de personnes souffrant de troubles psychiques,**
- ❖ **Guide des institutions du Val-de-Marne pour les enfants et adolescents souffrant de troubles psychiques.**

e) Les actions de sensibilisation

Afin de lutter contre la stigmatisation des personnes malades psychiques et de permettre une reconnaissance du rôle des aidants familiaux, l'UNAFAM 94 propose des actions de sensibilisation, animées par la chargée de mission psychologue avec la participation de familles et/ou de personnes vivant avec des troubles psychiques, auprès de :

- des étudiants du Diplôme et Certificat Universitaires Santé Mentale de **l'Ecole Supérieur Montsouris/UPEC**,
- au service de mandataires judiciaires de **l'Association Tutélaire du Val-de-Marne (ATVM)**,
- aux professionnels du **CCAS de l'Haÿ-les-Roses**,
- aux salariés de l'association **Olga Spitzer** du Val-de-Marne,
- aux enfants de CM2 des **écoles élémentaires de Cachan**,
- au personnel du **service d'aide à domicile du CCAS de Créteil**,
- aux classes de 6^{ème} du **collège Françoise Giroud de Vincennes**, en collaboration avec l'association Rencontres Jeunes et Handicap,
- des professionnels inscrits à la formation **Santé Mentale et Habitat du réseau Créteil Solidarité**.

Nos actions ont pour thèmes le handicap psychique, l'accueil et l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques, le vécu des familles et des aidant ou la place des familles dans la prise en charge des personnes malades psychiques.

Au total, l'UNAFAM 94 a effectué **13 interventions** en 2017. Ainsi, ce sont plus de **440 personnes** qui ont pu bénéficier cette année de ces actions de sensibilisation et de formation.

En outre, **97%** des personnes sensibilisées ont estimé que l'intervention correspondait à leurs attentes et qu'elle les aiderait à **91%** dans leurs pratiques professionnelles (personnes ayant rempli le questionnaire d'évaluation de nos interventions en 2016 et 2017).

f) Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

Dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale 2017 qui avaient pour thème « **Santé Mentale et travail** », la délégation a participé à plusieurs événements en tant qu'organisateur, animateur et participant (pp. 17 à 19).

g) Les colloques

Nous participons volontiers aux nombreuses **manifestations et colloques** auxquels nous sommes invités par les communes, le département, les structures hospitalières ou associatives.

En 2017, nous avons notamment assisté, parfois co-organisé et invité comme intervenants :

- aux Conseil d'Administration et comité d'organisation des journées scientifiques organisées par l'association **ÉRIÉ** (Hôpital Paul Guiraud),
- aux événements festifs et culturels : ciné-débat, expositions, ...
- à la journée départementale du **Réseau Parentalité** qui avait pour thème « *Handicap et Parentalité* »,
- Journée nationale des GEM « *L'entraide de l'entraide* » au Ministère de la Santé, organisée par le **CNIGEM**
- A la journée « *Ensemble pour la cité, conjuguons nos ressources* » organisée par l'**Association VIVRE**.

h) L'accompagnement de futurs professionnels

En 2017, nous avons accueilli une infirmière-stagiaire dans le cadre d'un **Master Santé Publique pour une recherche sur l'éducation thérapeutique des aidants**.

De même, nous avons reçu plusieurs étudiants et professionnels en formation continue afin de les aider dans leurs travaux de mémoire ou de répondre à leurs questionnements :

- Des élèves de Terminale en Sciences Techniques Sanitaires et Sociales du Lycée Gutenberg de Créteil,
- Une stagiaire Assistante sociale du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges,
- Une stagiaire Assistante sociale de la Clinique Dupré de la Fondation Santé des Etudiants de France,
- Des élèves en Santé Publique de l'Ecole Supérieure Montsouris.

i) Le Rallye Psycyclette

Psycyclette, c'est un **Tour de France de 2000 km contre les idées reçues** et un défi audacieux : traverser la France à vélo en faisant participer des personnes vivant avec des troubles psychiques, des soignants, des bénévoles de l'Unafam et des cyclotouristes avertis.

En 2017, des bénévoles de l'UNAFAM 94 ont participé à Psycyclette, reliant Versailles à Angers ou Toulouse.

j) Le concert caritatif « Chantons sous la Psy »

Pour la 1^{ère} fois, l'UNAFAM 94 a organisé en 2017 une soirée de concert caritatif grâce à l'une de nos adhérentes et de son pianiste, et au prêt d'une salle par la municipalité de Charenton-le-Pont.

AIDER L'UNAFAM,

C'EST AIDER LES FAMILLES

A AIDER LES MALADES.



Vous faites partie de la solution.



**UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES**

UNAFAM 94
9, rue Viet
94000 CRETEIL
01 41 78 36 90
94@unafam.org
www.unafam94.org

UNAFAM National
12, villa Compoint
75017 Paris
01 53 06 30 43
infos@unafam.org
www.unafam.org

***Retrouvez toute l'actualité de la délégation
sur la page Facebook Unafam 94***